

**60 ANS A TAUX PLEIN,
c'est nécessaire et possible
avec une autre répartition des richesses !**

L'A.G interprofessionnelle réunie le 23 septembre à Montpellier a voté pour le retrait total du projet de loi sur les retraites.

Une grève reconductible a débuté dans plusieurs secteurs depuis vendredi 24 septembre dans l'Hérault.

Seul un mouvement de grève générale soutenu par l'ensemble de la population nous fera gagner.

Chacun doit prendre ses responsabilités pour défendre sa retraite, celle de tous les travailleurs, et celle de ses enfants et des générations à venir !

Tout le monde peut participer à sa manière :

- Que ceux qui peuvent faire grève le fassent !

La grève est un droit pour tous les salariés quel que soit leur statut : salarié dans le privé en CDI ou en CDD ; dans le public, que l'on soit fonctionnaire, contractuel, vacataire...

Les préavis, qui ne sont nécessaires que pour le public, ont été déposés pour tous les secteurs.

- Que ceux qui ne le peuvent pas comme ceux qui n'ont plus ou pas encore de travail (chômeurs, étudiants) soutiennent les grévistes, par exemple en mettant en place des caisses de solidarité.

- Que ceux qui ne sont pas salariés mais ont des conditions de travail et de retraite aussi dures (paysans, artisans, petits commerçants) participent à la lutte.

Collectif interprofessionnel de grévistes

RETRAITE A 60 ANS : ON PEUT GAGNER !

Réunion interprofessionnelle : **Mercredi 29 septembre à 14h**
Maison des syndicats

Pour vous informer : **www.7septembre2010.fr**

**60 ANS A TAUX PLEIN,
c'est nécessaire et possible
avec une autre répartition des richesses !**

L'A.G interprofessionnelle réunie le 23 septembre à Montpellier a voté pour le retrait total du projet de loi sur les retraites.

Une grève reconductible a débuté dans plusieurs secteurs depuis vendredi 24 septembre dans l'Hérault.

Seul un mouvement de grève générale soutenu par l'ensemble de la population nous fera gagner.

Chacun doit prendre ses responsabilités pour défendre sa retraite, celle de tous les travailleurs, et celle de ses enfants et des générations à venir !

Tout le monde peut participer à sa manière :

- Que ceux qui peuvent faire grève le fassent !

La grève est un droit pour tous les salariés quel que soit leur statut : salarié dans le privé en CDI ou en CDD ; dans le public, que l'on soit fonctionnaire, contractuel, vacataire...

Les préavis, qui ne sont nécessaires que pour le public, ont été déposés pour tous les secteurs.

- Que ceux qui ne le peuvent pas comme ceux qui n'ont plus ou pas encore de travail (chômeurs, étudiants) soutiennent les grévistes, par exemple en mettant en place des caisses de solidarité.

- Que ceux qui ne sont pas salariés mais ont des conditions de travail et de retraite aussi dures (paysans, artisans, petits commerçants) participent à la lutte.

Collectif interprofessionnel de grévistes

RETRAITE A 60 ANS : ON PEUT GAGNER !

Réunion interprofessionnelle : **Mercredi 29 septembre à 14h**
Maison des syndicats

Pour vous informer : **www.7septembre2010.fr**